

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 décembre 2017

DCM N° 17-12-21-13

Objet : Acceptation par la Ville de Metz des dons FERRY et Dietmar PFISTER.

Rapporteur: Mme AGUASCA

Dans le cadre de la politique d'acquisitions des collections patrimoniales conservées aux Bibliothèques-Médiathèques de Metz, les dons de particuliers peuvent être acceptés lorsqu'ils constituent un enrichissement desdites collections.

Ainsi, le service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz a été sollicité pour l'acceptation de deux dons de M. et Mme FERRY et de M. Dietmar PFISTER.

M. et Mme FERRY, enseignants à la retraite, proposent de faire don à la Ville de Metz d'un ensemble d'ouvrages anciens comportant d'une part des romans pour enfants de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, d'autre part un ensemble de fascicules éducatifs destinés aux jeunes filles et datant de l'entre-deux-guerres, soit environ une cinquantaine de documents.

L'expertise effectuée par les services a permis de vérifier la pertinence et le bon état des documents proposés, qui compléteront utilement les collections patrimoniales Jeunesse couvrant la même période et actuellement conservées à la Médiathèque Verlaine.

M. Dietmar PFISTER, artiste invité lors des manifestations "Metz est wunderbar", propose de faire don à la Ville de Metz de trois ensembles de revues anciennes :

- La *Deutsch-Französische Rundschau*, 32 fascicules recouvrant la période 1928 à 1931
- La *Revue d'Allemagne*, 42 numéros recouvrant la période de 1927 à 1931
- Le *Journal des Débats* (1er semestre 1914)

Ces revues témoignent des efforts de réconciliation entre la France et l'Allemagne menés par des partisans d'un dialogue franco-allemand pendant l'entre-deux-guerres.

Les collections patrimoniales actuelles reflètent notamment la complexité des rapports entre la France et l'Allemagne durant le XXe siècle. Ce don peut accroître la dimension intellectuelle de cette histoire et contribuer aux actions de médiation franco-allemandes portées par la Ville de Metz.

Ces deux dons s'effectuent sans restriction d'usage.

Aussi, il est proposé d'accepter ces dons en vue de l'enrichissement des collections patrimoniales des Bibliothèques-Médiathèques de Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'intérêt et l'opportunité de ces dons pour les collections patrimoniales des Bibliothèques-Médiathèques de Metz,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCEPTER les dons FERRY et PFISTER pour être intégrés dans les collections patrimoniales des Bibliothèques-Médiathèques de Metz.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à mettre au point et à signer toutes pièces et documents se rapportant à cette opération.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Bibliothèques-Médiathèques Commissions : Commission des Affaires Culturelles Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture

Séance ouverte à 09h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz , Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération. Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 8
--

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
